

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 324/03

MDE 24/042/2003 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

DÉTENTION AU SECRET / CRAINTES DE TORTURE ET DE MAUVAIS TRAITEMENTS

SYRIE **Hasan Mustafa, (h), orfèvre, 32 ans**

personne tuée :

Khalil Mustafa, (h), son frère, 34 ans

Londres, le 11 novembre 2003

Hasan Mustafa, Kurde de Syrie, serait détenu au secret par les autorités syriennes ; son lieu de détention n'est pas connu. On craint qu'il ne soit victime de torture ou de mauvais traitements. Son arrestation est intervenue deux mois après la mort de son frère Khalil Mustafa, qui aurait été torturé à mort en prison.

Selon les témoignages reçus, le 18 octobre, des membres de l'*Al Amn al Siyassi* (Sécurité politique) sont venus dans la petite ville d'Ayn al Arab, dans le nord de la Syrie, afin d'y interroger des proches de Khalil Mustafa, à la suite de la diffusion sur la chaîne Al Jazira et dans d'autres médias d'informations relatives à sa mort en détention. Khalil Mustafa serait mort le 10 août 2003, des suites des tortures subies au cours de sa détention au secret.

Les membres de la Sécurité politique auraient emmené Hasan Mustafa vers une destination inconnue. Ni Hasan ni Khalil Mustafa n'étaient, semble-t-il, affiliés à un groupe politique. Au cours des dernières années, de nombreux Kurdes de Syrie ont été arrêtés pour avoir exprimé pacifiquement les griefs de la communauté kurde de ce pays.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Khalil Mustafa aurait été arrêté le 6 août 2003, pour des raisons liées à une dette non payée. Il aurait été torturé au cours de sa détention au centre du Service des renseignements militaires d'Alep. Le 14 août, son corps était remis à sa famille qui l'a enterré dans le cimetière d'Alep. Selon les renseignements reçus, des blessures et des contusions importantes étaient visibles sur son corps qui présentait notamment une double fracture à une jambe, l'énucléation d'un œil et une blessure à la tête.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- exprimez votre préoccupation quant à la sécurité de Hasan Mustafa, détenu au secret depuis le 18 octobre ;
- demandez à recevoir l'assurance qu'il est traité avec humanité en détention et qu'il n'est ni torturé ni soumis à des mauvais traitements ;
- exhortez les autorités à permettre à ses proches et à ses avocats de le rencontrer sans délai ni condition et de lui fournir les soins médicaux que pourrait nécessiter son état ;
- demandez que soit mis fin à ce qui pourrait être qualifié de persécution de la famille de Khalil Mustafa, qui serait mort sous la torture le 10 août 2003 ;
- engagez les autorités à permettre qu'une enquête immédiate et indépendante soit ouverte sur la mort en détention de Khalil Mustafa, que les résultats de cette enquête soient rendus publics et que les responsables des actes incriminés soient déférés à la justice ;
- demandez la libération immédiate de Hasan Mustafa, s'il s'avère qu'il n'est pas inculpé d'une infraction prévue par le Code pénal.

APPELS À :

Président de la République arabe syrienne :

Son Excellence Bashar el Assad

Président de la République

Palais présidentiel

Damas

République arabe syrienne

Fax : +963 11 332 3410

Télégrammes : Président el Assad, Damas, Syrie

Télex : 419160 prespl sy

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Président
de la République,

Ministre de l'Intérieur :

Monsieur le Général de division Ali Hammud

Ministre de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

Merjeh Circle

Damas

République arabe syrienne

Fax : +963 11 222 3428

Télégrammes : Ministre de l'Intérieur, Damas, Syrie

Télex : 411016 AFIRS SY

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre,

COPIES :

aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

**APRÈS LE 23 DÉCEMBRE 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DU SECRÉTARIAT INTERNATIONAL OU DE VOTRE SECTION
S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*